

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3644 - LUNDI 23 DÉCEMBRE 2019

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Controverse autour du rappel définitif de trois ambassadeurs congolais

La ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ntumba Nzenza, traverse, par ces temps qui courent, une mauvaise passe à la suite de sa dernière décision portant relèvement de trois ambassadeurs de la République démocratique du Congo (RDC) devant les Nations unies et au Japon, rappelés définitivement à la Centrale.

D'un côté, elle est soutenue par ceux qui estiment que l'heure est venue de redresser la machine diplomatique longtemps abandonnée en amorçant une véritable purge de l'intérieur, et de l'autre, elle doit faire face à la fronde orchestrée par la sénatrice Francine Muyumba. Initiatrice d'une question écrite à la ministre, cette dernière pense que la décision n'ayant pas été délibérée en Conseil des ministres conformément à la Constitution, elle est de nul effet.

Page 2



Les abords du bâtiment des affaires étrangères à Kinshasa

JUSTICE

L'Acaj soutient l'enquête ouverte contre le PCA et le DG par intérim de la Gécamines

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, soutient l'enquête pénale ouverte par le parquet général près la Cour de cassation contre le président du Conseil d'administration (PCA) et le directeur général (DG) par intérim de la Gécamines, à la suite d'une condamnation écopée par cette entreprise publique sommée de verser 200 M de dollars à une société proche du



Me Georges Kapiamba, coordonnateur de la CRC

diamantaire israélien Dan Gertler. Il est rapporté que les deux personnalités, y compris le secrétaire général de cette société, sont dorénavant interdits de quitter la RDC. Ils ont été débarqués, le 17 décembre, d'un avion à l'aéroport international de N'Djili, sur réquisition des instances judiciaires.

Page 4

MASSACRE DE YUMBI

La communauté Banunu-Bobangi réclame justice avant réconciliation



Une séquence des événements tragiques de décembre 2018 à Yumbi

Les ressortissants de la communauté à Kinshasa ont organisé, le 18 décembre, une messe de suffrage en mémoire des leurs tués dans la province de Mai-Ndombe, en décembre 2018. Présumé responsable de cette barbarie, l'actuel n°1 de Kinshasa, Gentiny Ngobila, alors gouverneur de Mai-Ndombe au moment des faits, est appelé à éclairer la lanterne des

victimes sur ce qu'aura été son rôle dans ce qui avait tout l'air d'une épuration ethnique. Plus de cinq cents Nunu-Bobangi ainsi qu'un nombre non négligeable des riverains, confondus avec les Nunu-Bobangi, ont été exécutés de sang-froid lors de ces tueries qu'auraient perpétré les ressortissants de la tribu Batende.

Page 3

NORD-KIVU

Les autorités exhortées à préserver la liberté de presse

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit stupéfait après l'interpellation de Jeanne Shabani et Camille Kitoko, respectivement journaliste et caméraman à Mishapi Voice TV, une station privée émettant à Goma et appelle, par conséquent, les dirigeants provinciaux à sensibiliser les forces de défense et de sécurité à préserver la liberté de presse lors de leurs interventions.



Une banderole arborée par Olpa/Adiac

Les deux journalistes, a indiqué Olpa, ont été interpellés, le 18 décembre dans la matinée au quartier Majengo, à Goma, par deux personnes en tenue civile se réclamant être de l'Agence nationale des renseignements (ANR), au moment où ils effectuaient un reportage sur une rencontre entre le maire de Goma, Timothée Muisa Kense, et les habitants de ce quartier, qui se plaignaient de la montée de l'insécurité dans cette partie de la ville.

Olpa regrette que ces présumés agents de l'ANR aient confisqué le matériel de travail de ces professionnels des médias (camera, téléphones, cartes de service) à qui ils ont reproché de « filmer une réunion sécuritaire

sans autorisation préalable ». Jeanne Shabani et Camille Kitoko, fait-il savoir, ont été embarqués dans un véhicule à destination du bureau du maire, avant d'être relaxés une demi-heure plus tard sur ordre du responsable de l'ANR/Goma. Leur matériel confisqué a été restitué après suppression des images du reportage. Un acte que condamne l'ONG, assurant que les deux journalistes n'ont fait que leur travail. Olpa relève qu'il s'agit manifestement d'une violation du droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le rappel de trois diplomates congolais continue de faire jaser

La ministre de tutelle, Marie Thérèse Ntumba Nzenza, traverse, par ces temps qui courent, une mauvaise passe à la suite de sa dernière décision portant relèvement de trois ambassadeurs de la République démocratique du Congo (RDC) devant les Nations unies et au Japon.



Marie Thérèse Ntumba Nzenza, ministre des Affaires étrangères

Ignace Gata Mavita, représentant de la RDC auprès des Nations unies à New-York; Zénon Mukongo, représentant auprès des instances spécialisées de l'ONU à Genève; et Ramazani Kithima, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RDC au Japon, ont été rappelés définitivement au pays. Cette décision a été mal accueillie par certains acteurs politiques congolais, qui la rejette pour irrégularité. A la tête de la fronde orchestrée contre la ministre des Affaires étrangères, la sénatrice Francine Muyumba, présidente de la commission des Relations extérieures du Sénat. Cette dernière estime que la ministre Ntumba Nzenza a pris une décision non conforme à la procédure requise. « La décision de madame la ministre d'Etat n'a pas été délibérée en Conseil des ministres. En conséquence, elle a agi en usurpant les compétences qui ne lui sont pas reconnues », a-t-elle dénoncé, au cours d'une intervention en plénière de la chambre haute. Selon elle, la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, a foulé au pied les articles 81 et 91 de la Constitution, s'arrogeant un rôle qui n'est pas le sien. Francine

Muyumba a précisé : « Le président de la République nomme, relève de leur fonction et le cas échéant révoque les ambassadeurs et envoyés spéciaux sur proposition du gouvernement délibérée en Conseil des ministres ». En vertu de ces observations, la sénatrice a pris l'option d'adresser une question écrite à la ministre afin de permettre à la chambre haute d'être suffisamment éclairée sur les contours de cette décision qu'elle qualifie d'anticonstitutionnelle. Une décision qui, a-t-elle signifié, « peut avoir des lourdes conséquences, si elle n'est pas reportée par la ministre ou annulée par le président de la République, chef de l'Etat et garant de la Constitution ».

A en croire des sources, les deux représentants de la RDC aux Nations unies auraient été sanctionnés pour avoir soutenu la position de la Chine sur la région autonome de Xinjiang, à la quarante et unième session du Conseil des droits de l'homme et à la troisième session de l'assemblée générale de l'ONU, en octobre. Quant à l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RDC au Japon, il

lui aurait été reproché d'avoir vendu illégalement l'immeuble abritant les services diplomatiques congolais dans ce pays. Des griefs que les détracteurs de la ministre des Affaires étrangères amplifient pour le besoin de la cause, c'est-à-dire la mettre en porte-à-faux avec l'opinion intérieure. L'incriminée peut néanmoins compter sur le soutien des diplomates, agents et fonctionnaires du ministre des Affaires étrangères, qui encouragent cette décision qui rappelle définitivement les trois ambassadeurs, indiquant que « désormais, le temps de l'impunité est révolu ». Dans une déclaration publiée récemment dans les médias, ils invitent la ministre d'Etat « à ne pas céder aux chantages des brebis galeuses mais de rester intransigeante par rapport à sa mission de redressement de la machine diplomatique longtemps abandonnée ».

Entre-temps, le bras de fer se poursuit entre la cheffe de la diplomatie congolaise et la sénatrice Muyumba, en attendant la prochaine session ordinaire du parlement qui statuera sur ce dossier.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MASSACRE DE YUMBI

La communauté Banunu-Bobangi réclame justice avant réconciliation

Les ressortissants de la communauté à Kinshasa ont organisé, le 18 décembre à la paroisse Saint-Anne, dans la commune de Gombe, une messe de suffrage en mémoire des leurs tués dans la province de Mai-Ndombe.

Diverses personnalités et ressortissants de Yumbi ont pris part à la messe dite par l'abbé Koko. Durant l'homélie, l'abbé a donné la parole à Fiyou Ndongboni, porte-parole de la communauté de Banunu-Bobangi, qui a eu des mots émouvants pour rappeler la tragédie vécue. « Une année après, jour après jour, dans la douleur, nous célébrons la mémoire de nos enfants, parents, frères et sœurs tombés dans les circonstances inhumaines dans les cités de Yumbi, Bongende, Nkolo et alentours. Cette célébration est une opportunité pour porter haut la voix de ceux qui ne pourront plus jamais parler pour que justice soit faite, mais aussi une responsabilité pour définir ce que nous sommes censés bâtir demain », a-t-il d'emblée souligné.

Fiyou Ndongboni a parlé de Banunu-Bobangi, un peuple riverain s'étendant le long du fleuve Congo, indiquant que « c'est l'une des



rare communautés qui se retrouve dans plusieurs provinces (Kinshasa, Mai-Ndombe, Equateur...) parce qu'elle est identifiée à l'eau. C'est un peuple pacifique, fier de son identité et dont la culture a pour base le fondement de l'évangile à cause de l'influence des missionnaires britanniques qui ont installé dans les années 1878 à Bolobo leur état-major, une cité Banunu Bobangi ». Il a rappelé qu'au lendemain des événements tristes de Yumbi, Bongende et Nkolo du 17 et 18 décembre 2018, un comité de crise avait été mis en place, avec les notables de Kinshasa, pour suivre les actions telles que définies par le président de la République, Félix

Le bureau de la Ceni brûlé lors des attaques

Tshisekedi, en vue d'une prise en charge de ces communautés locales. L'on apprend que plusieurs réunions ont été organisées et abouti à la définition de Yumbi comme une zone opérationnelle qui dépendrait de Kinshasa et non d'Inongo, l'envoi de deux cents éléments de Kinshasa pour la sécurité supplémentaire, le maintien de l'administrateur du territoire actuel afin de garantir la sécurité, l'envoi d'une mission de génie militaire en vue de reconstruire les maisons détruites, l'arrestation des personnes soupçonnées d'être impliquées dans le massacre, etc. Il y a eu aussi l'élaboration du rapport officiel du massacre de Yumbi par le ministère des Droits humains et l'exigence officielle de connaître

la vérité, d'obtenir la justice et ce, avant de procéder à une réconciliation, car il n'y a pas de paix sans justice et pas de justice sans réparation.

Par ailleurs, Fiyou Ndongboni s'est interrogé sur le retard pris pour organiser le procès contre les auteurs de cet acte ignoble, « commis à découvert, en pleine journée et plein XXIe siècle alors qu'une dizaine des présumés coupables de ces tueries sont aux arrêts depuis des mois ». Tout en gardant espoir en la Justice, le porte-parole des Banunu-Bobangi a loué les actions de construction des maisons par le gouvernement, sollicitant la poursuite des travaux de ce projet avec plus de visibilité et d'impacts populaires. Dans sa brève intervention, l'ambassadeur Lucien Igor Bomina N'Çoni Longange, président général des Nunu-Bobangi, a rappelé ce qu'il appelle le pogrome abject qui s'est produit les 16, 17 et 18 décembre 2018 à Yumbi, Bongende et Nkolo-Yoka. « Plus de cinq cents Nunu-Bobangi ainsi qu'un nombre non négligeable des riverains, confondus avec les Nunu-Bobangi, seront suppliciés et exécutés de sang-froid. En dehors de machettes, des armes de guerre auraient été utilisées par une horde

crapuleuse et sadique des tueurs. Je m'interdis ici dans la maison du Seigneur et ce, rigoureusement, de vous relater ce qu'ont subi nos femmes, dont certaines étaient enceintes, et nos fillettes et nos filles nubiles. En ces jours horribles, un exode de plus de sept mille personnes s'ensuivra en direction de Makotimpoko au Congo Brazzaville, exode ponctué des noyades et des brimades atroces, car leurs bourreaux leur courraient dessus », s'est souvenu avec émoi l'ambassadeur dans ses mots. Notons que pendant ces trois jours, les attaques perpétrées par la communauté de la tribu Batende sur les Banunu-Bobangi ont eu lieu alors que Gentiny Ngobila, actuel gouverneur de la ville-province de Kinshasa, était gouverneur de la province de Mai-Ndombe, lui qui fait partie de la tribu Batende. Il y a eu des doigts pointés en son encontre comme responsable, mais la communauté Banunu-Bobangi attend vivement le procès afin que des responsabilités soient clairement établies sur ce massacre aux allures d'épuration ethnique et que justice soit faite avant toute action visant la réconciliation entre Banunu-Bobangi et la communauté de Batende.

Martin Engimo

INTERVIEW.

Kristien Opstaele : « Nous prêtons attention à toutes les critiques à notre rencontre »

Le Musée royal d'Afrique centrale avec son institut scientifique n'est pas un musée comme les autres et s'attelle à le faire savoir. En marge de sa réouverture l'an dernier après une rénovation qui a pris cinq ans, il a entrepris de communiquer sur sa nouvelle image de musée contemporain ouvert sur l'Afrique actuelle qui a intégré une approche critique du passé colonial belge. Dans cet entretien qu'elle a accordé au Courrier de Kinshasa, la responsable de la communication parle de la campagne élaborée afin de susciter un dialogue autour de l'AfricaMuseum et un regain d'intérêt du public, l'institution y travaille encore en restant désormais très ouverte aux avis de ce dernier.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Nos lecteurs aimeraient avant tout vous connaître.

Kristien Opstaele (K.O.) : Je suis Kristien Opstaele, responsable de la communication au Musée. J'y travaille depuis vingt-cinq ans et je sais que c'est bien long. J'ai en fait commencé comme guide et ma tâche a toujours changé, ce qui est très motivant. J'ai d'abord travaillé au service éducation alors qu'il n'y avait pas encore de service de communication au musée. J'ai dû organiser mon travail, cela a été agréable quoique ce fût vraiment un grand challenge. Par ailleurs, pour le directeur précédent, l'on pouvait faire une communication sur le musée mais pas sur l'Institut scientifique. C'est donc sous la direction de M. Gryseels que l'on a commencé à le faire car il trouvait inconcevable que le musée seul soit connu alors que nous sommes d'abord un institut scientifique. Il ne pouvait pas se faire à l'idée que les Belges ne le sachent pas. La communication autour de l'Institut scientifique est donc assez récente. Il y a à peu près dix ans que nous

avons communiqué pour la première fois vers le grand public sur notre travail scientifique.

L.C.K. : Des changements ont-ils été opérés dans la communication du musée depuis la rénovation ?

K.O. : Oui, beaucoup ! C'est aussi grâce à la collaboration avec les gens de la diaspora. Je pense, et c'est le cas pour tous mes collègues, que nous n'avions pas réalisé avant la fermeture que nos supports, les photos par exemple, ne représentaient que des enfants blancs et que les mots utilisés aussi ne prenaient pas en compte tous les publics. C'était probablement l'une des raisons pour laquelle nous n'avions plus de visiteurs africains issus de la diaspora ou les Afro-descendants. Nous ne réalisons pas que la faute nous incombait. Si pour nous, les Belges blancs, ce n'était que des détails sans conséquence, nous avons fini par comprendre que ce n'était pas le cas en réalité. C'était très important de considérer ce genre de choses. Ainsi, la rénovation a beaucoup changé notre conception.



Kristien Opstaele/DR

L.C.K. : Comment le musée fait-il pour communiquer sur sa nouvelle image ?

K.O. : Cela a commencé avec notre campagne d'ouverture, c'était un grand défi ! Nous ne sommes pas un musée comme les autres. Il nous était impossible de faire une belle campagne d'ouverture avec une très belle pièce en disant : « Nous sommes le plus beau musée du monde avec les plus belles collections, venez les voir ! ». Nous savions bien que cela n'allait pas marcher. Au finish, nous avons eu la campagne « Mon AfricaMuseum » pour laquelle nous avons digitalisé presque tous les objets de l'exposition permanente. Nous avons créé une base de données « Mon AfricaMuseum » avec des photos et quelques explications. Les gens pouvaient créer leur propre

AfricaMuseum avec une seule pièce et dire pourquoi elle était, non pas la plus belle, mais la plus importante à leurs yeux. C'était ouvert à tout le monde de sorte que même les plus critiques vis-à-vis du musée participaient aussi à la campagne d'ouverture. De cette manière, ils pouvaient émettre leur opinion en toute liberté.

L.C.K. : Pensez-vous avoir pu changer la présentation du musée depuis la réouverture jusqu'à maintenant et que le dialogue se maintient avec le public ?

K.O. : Oui. J'avais l'impression, surtout au début, que plusieurs visiteurs, presque la moitié, voulaient nous envoyer un mail avec un petit commentaire. Nous avons tenu compte de leurs avis et de la presse qui restait assez critique. Par ailleurs, les réseaux s'étaient

enflammés suite à une soirée musicale organisée avec des DJ africains devant le musée par des tiers où il y avait un black face, un blanc avec un visage peint en noir. Dans la perception générale, c'était un événement du musée puisqu'il se tenait aux alentours. Suite à cela, nous avons élaboré un code éthique. Désormais nous prêtons attention à toutes les critiques à notre rencontre, nous considérons ce qu'il faut en tirer. Notre code éthique concerne tout ce qui se passe autour ou dans le musée.

L.C.K. : Comment communiquez-vous au sujet du volet scientifique du Musée de Teruren ?

K.O. : Deux personnes y travaillent, notamment Jonas Van de Voorde. Je crois que lorsqu'ils ont commencé, c'était un grand défi d'avoir les informations. Par rapport au début, les scientifiques sont maintenant habitués et les donnent plus facilement. Cette communication n'est pas qu'orientée vers le grand public, elle se fait sur différents axes. Il y a celle des scientifiques vers leurs homologues et vers le grand public. Nous avons, par exemple, été à la journée de la science qui avait réuni toutes les universités à Bruxelles dernièrement. Au début, plusieurs étaient surpris de la participation d'un musée à une journée de ce genre. C'était une occasion d'expliquer que nous sommes beaucoup plus qu'un musée.

Propos recueillis par Nioni Masela

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE CONTRE DEUX RESPONSABLES DE LA GÉCAMINES

L'Acaj s'en réjouit

L'action pénale menée par le parquet général près la Cour de cassation aurait des liens avec l'affaire d'une condamnation troublante de l'entreprise publique congolaise à verser 200 M de dollars américains à une société proche du diamantaire israélien, Dan Gertler.



Le président de l'Acaj, Georges Kapiamba R.O.

Réagissant le 20 décembre sur Twitter, le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, dit

apporter son soutien à l'enquête pénale ouverte par le parquet général près la Cour de cassation contre le président du conseil d'ad-

ministration et le directeur général par intérim de la Gécamines, Jacques Kamenga, « à la suite d'une condamnation troublante de cette dernière à verser 200 M dollars à une société proche de Dan Gertler ». Le directeur général de la Gécamines et le secrétaire général de cette société, Ngele Masudi, ainsi que le président du conseil d'administration sont interdits de quitter le territoire congolais. Ils ont été débarqués, le 17 décembre, d'un avion à l'aéroport international de N'Djili, sur réquisition des instances judiciaires. « Ils ont été interpellés et débarqués par nos services à l'aéroport sur réquisition des instances judiciaires. Donc il y a une réquisition du parquet pour eux, c'est ce que je peux vous confirmer », avait avoué le direc-

teur général adjoint des migrations, Papy Mbuyi, le 20 décembre, à 7/7.cd. Ce haut responsable s'est déclaré incompétent pour répondre à la question sur le mobile de cette réquisition, arguant que cela était du ressort du parquet. Des proches du directeur général de la Gécamines, approchés par la source, dénoncent une

qui a repris grâce à une gestion orthodoxe.

Rappelons qu'au mois de juin dernier, des ONG avaient accusé la Gécamines de manque de transparence au détriment du Trésor public de la République démocratique du Congo. Elles avaient notamment relevé des écarts entre certains chiffres déclarés au Trésor public et à l'Ini-

« Ils ont été interpellés et débarqués par nos services à l'aéroport sur réquisition des instances judiciaires. Donc il y a une réquisition du parquet pour eux, c'est ce que je peux vous confirmer »

pression exercée depuis un certain temps sur les deux autorités qui travaillent pour le décollage de leur société,

tative pour la transparence dans les industries extractives entre 2010 et 2014.

Lucien Dianzenza

TRANSFERTS DE FONDS

Les migrants africains plus généreux que les partenaires au développement

Les envois de la diaspora vers les pays d'Afrique subsaharienne ont dépassé le volume de l'aide internationale et des investissements des entreprises étrangères au cours de la présente année.

Selon les chiffres de la Banque mondiale (BM), les envois de fonds de la diaspora africaine devrait atteindre quarante-neuf milliards de dollars américains l'année en cours, dépassant ainsi largement la coopération internationale et les investissements extérieurs. Par ailleurs, à en croire la BM, ces flux affichent une hausse de 50 % depuis 2010. En somme, une bonne nouvelle pour l'Afrique qui peut compter sur un puissant levier pour se développer. En outre, cet argent est passé par des mécanismes officiels tandis qu'une autre partie non moins importante des transferts vers l'Afrique subsaharienne arrive à destination par des moyens informels et difficilement traçables. Il n'y a donc pas moyen de les comptabiliser. Toutefois, la BM parle d'une proportion située dans la fourchette entre 35 % et 75 % des flux comptabilisés.

Pour le continent africain, il est clair que ces envois représentent aujourd'hui la principale source de financement extérieur. En d'autres termes, renchérit l'auteur du rapport, les Africains ou plutôt les travailleurs immigrés deviennent sans conteste les acteurs majeurs du développe-

ment de leur pays d'origine. Quant aux effets immédiats, ils se concentrent dans les domaines de l'éducation et de la santé. Concrètement, cela se traduit par une hausse des dépenses dans ces domaines et, par conséquent, un recul de la pauvreté. En ordre d'importance, les transferts financiers les plus importants atterrissent d'abord dans le Maghreb, plus particulièrement en Égypte, soit 28,9 milliards de dollars en 2019. Par après, il y a le géant nigérian à hauteur de 24,3 milliards de dollars. Mais si l'on se réfère au produit intérieur brut pour arriver à évaluer plus efficacement son impact réel sur le développement, les pays en tête sont les Comores, la Gambie, le Lesotho, le Cap-Vert, le Liberia, le Zimbabwe, le Sénégal, le Togo, le Ghana et enfin le Nigéria. Mais où se situe exactement la République démocratique du Congo, avec sa forte diaspora très active un peu partout dans le monde ? La BM lève un coin de voile sur cette question en révélant, par exemple, que ce pays vient en deuxième position, après le Sénégal, pour les transferts de fonds en Afrique francophone.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Livres

Dépliants

Calendriers

Flyers, Affiches

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ÉNERGIE

L'Afrique a besoin du nucléaire pour s'éclairer et s'industrialiser

Face à l'offensive russe et chinoise pour équiper le continent en centrales nucléaires, la riposte de l'Europe tarde à venir. Claude Fischer-Herzog, directrice de la société d'études et de formation sur les entretiens européens et eurafricains basée à Paris, en France, présente les avantages du nucléaire en Afrique et les forces en présence.

Hormis l'Afrique du Sud, aucun pays africain n'a pour l'instant de centrale en activité. Pourtant, c'est tout le continent qui en a besoin. Pour s'éclairer, s'industrialiser et réduire les gaz à effet de serre, l'Afrique a besoin du nucléaire civil. Le continent représente 3% du produit intérieur brut mondial et sera peuplé d'ici à 2050 de 2,4 milliards d'habitants. Ses besoins énergétiques actuels ont été estimés par la Banque africaine de développement à cent soixante gigawatts (deux fois plus que ce que le continent produit). Selon des chiffres de la Banque mondiale, la production de quarante-huit pays d'Afrique subsaharienne équivaut à celle d'un seul pays : l'Espagne. Seuls cinq pays ont un taux d'électrification atteignant les 100% (Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie). Ensuite l'Afrique du Sud (85,4%), le Ghana (64%), le Sénégal (56,5%), la Côte d'Ivoire (55,8%), le Nigeria (55,6%) et, derrière, le Burkina Faso (20%), le Niger (16%), la Centrafrique (14%) et le Tchad (9%).

D'après l'Agence internationale de l'énergie atomique, un tiers des trente pays dans le monde qui envisagent d'adopter le nucléaire dans leur production d'électricité sont africains. En plus de l'Afrique du Sud, au moins cinq autres pays africains devraient s'équiper à l'horizon 2025. On chiffre la construction d'une centrale nucléaire en Afrique à neuf milliards d'euros. Une somme qui n'est pas à la portée de tous les États de ce continent. D'où la nécessité de nouer et de multiplier les partenariats (expertise, études de faisabilité, financement du projet).

La plupart des experts rejettent la dangerosité du nucléaire par rapport aux accidents de la route. C'est donc plutôt une opportunité pour susciter une stabilité politique en Afrique. C'est d'autant envisageable que trente quatre pays africains produisent de l'uranium.

Noël Ndong

TABAGISME

La consommation masculine diminue dans le monde

Le constat a été fait dans un rapport d'experts, rendu public, le 20 décembre, dans lequel ils estiment qu'il s'agit d'un « tournant » dans la lutte contre le fléau, et se réjouissent de ce que la tendance de diminution de la consommation touche aussi bien les hommes que les femmes depuis plusieurs années.

Le texte note qu'en près de vingt ans, le nombre total de consommateurs de tabac dans le monde a diminué d'environ soixante millions, passant à 1,337 milliard en 2018. Une baisse qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'explique par la réduction d'environ cent millions du nombre des consommatrices sur cette période, ramené à deux cent quarante-quatre millions en 2018. Au cours de la même période, les hommes ont été quarante millions de plus à utiliser des produits du tabac (1,093 milliard en 2018). Pour l'OMS qui scrute les comportements des consommateurs depuis près de vingt ans, cette nouvelle n'est pas sans conséquence car les hommes représentent la grande majorité (82%) de 1,337 milliard de consommateurs mondiaux de tabac. Le directeur de l'agence onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que jusqu'à présent, l'OMS avait constaté « une hausse régulière du nombre d'hommes consommant les produits mortels du tabac ». Il a relevé,

dans un communiqué : « Or maintenant, pour la première fois, nous observons une baisse, due à l'attitude plus ferme des gouvernements face à l'industrie du tabac », saluant ce « tournant dans la lutte contre le tabagisme » qui s'est produit en 2019 et devrait se confirmer dans le futur.

Des progrès encore insuffisants


L'étude publiée n'est autre que la troisième édition du rapport mondial de l'OMS sur le tabagisme et couvre uniquement les produits contenant du tabac. Elle exclut les cigarettes électroniques et montre que la tendance à la hausse du tabagisme masculin a été stoppée. En ce qui concerne les projections de l'OMS, il est déjà établi que le nombre de consommateurs hommes devrait diminuer de deux millions entre 2018 et 2020 pour s'établir à 1,091 milliard, et de quatre millions entre 2020 et 2025, pour atteindre 1,087 milliard. Globalement, l'OMS prévoit une diminution de dix millions

du nombre total pour les deux sexes par rapport à 2018 et une nouvelle baisse de vingt-sept millions d'ici à 2025.

Si ces chiffres montrent que les efforts de lutte entrepris par les pays pour vaincre le tabagisme progressent, l'OMS avance cependant que les progrès restent encore insuffisants par rapport aux objectifs volontaires fixés par les gouvernements. Le rapport passe en revue la situation dans chaque continent et note que c'est en Asie du sud-est que l'on trouve les taux de tabagisme les plus élevés, qui devraient néanmoins diminuer rapidement pour atteindre des niveaux semblables à ceux des régions européennes et du Pacifique occidental.

Signalons que selon l'OMS, chaque année, le tabagisme est à l'origine de plus de huit millions de décès, entraînant la mort d'environ un consommateur sur deux. Plus de sept millions de ces décès sont dus à la consommation directe de produits du tabac, alors qu'environ 1,2 million résultent du tabagisme passif.

Nestor N'Gampoula




PARTI CONGOLAIS du TRAVAIL


Le Parti congolais du travail a cinquante ans. L'auteur nous le fait découvrir à travers les legs et échos, au travers de ce livre, une belle leçon de gratitude. Par son témoignage, il veut les mérites d'un parti politique qui trône et se livre aux gémonies de la part de ceux qui, comme lui, ont tout reçu de ce parti. Un parti politique qui l'a vu naître, qui a encadré ses pas de jeunesse, qui lui a permis d'être au service du plus grand nombre jusqu'à le faire au rang de membre du Bureau politique.

Mais, au-delà, il veut compte de la lutte que mené son parti pour préserver le combat engagé par nos ancêtres. Malala na Nyanza, Beula Mwanza, Ekulu et bien d'autres. Une lutte acharnée contre le pillage de nos ressources humaines, matérielles et culturelles par ceux qui étaient venus nous enseigner la culture des peuples de nos terres, de notre race et de notre sang. Une lutte qui se poursuit aujourd'hui en cette ère de la mondialisation, où les États et les institutions, engagés dans des politiques de concurrence libérale et de quête de leadership régional, veulent continuer à affaiblir leur régénération sur les autres. À visage masqué, ils usent d'expédients pour nous soumettre à eux, profitant de nos faiblesses, de nos querelles et de nos divisions.

Ce livre est écrit d'abord d'abord aux membres du Parti congolais du travail et particulièrement à la jeunesse, pour avoir accepté d'assumer avec amour, fierté et responsabilité, à titre individuel et collectif, le bilan du PCT. Un bilan qui nous engage que refusent d'assumer ceux qui, plus qu'eux, ont bénéficié des privilèges de ce parti, font grimé au plus haut niveau et qui s'ingèrent en démission de leurs responsabilités à leur actif les succès, reportant les échecs sur les autres, notamment sur les fidèles et les jeunes militants venus, préférant, faire passer leur propre responsabilité et leurs succès au compte des pertes et profits, au compte de l'État, l'outil collectif.



Du député-candidat municipal en 2017 dans la première circonscription de l'arrondissement n°14 Loda/IV, à Pointe-Noire, ville capitale en République du Congo, Anatole Collinet Makosso est membre du Bureau politique du Parti congolais du travail. Universitaire, il est l'auteur de plusieurs publications.




Anatole Collinet Makosso


Président de Florent Naba
Porteur de Pierre Ngala

PARTI CONGOLAIS du TRAVAIL

Le jubilé



Connaitre son parti pour mieux le servir



CHU DE BRAZZAVILLE

Des présumés voleurs de médicaments devant le procureur

Stephen Bokatola, médecin et chef de section réception et stockage; Faustin Mamona, major du même service; et Elvis Awandza, secrétaire du service pharmacie, reconnaissant les faits qui leur sont reprochés, ont été présentés à la presse, le 20 décembre.

Le 4 décembre, un receleur des produits pharmaceutiques volés au dépôt de médicaments du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) a été appréhendé. Un fait déplorable qui a poussé la direction générale de la structure hospitalière à demander le concours des services de la gendarmerie pour démanteler le réseau des malfaiteurs. La vérification des faits a révélé les noms des trois agents du service de la pharmacie du CHU.

Au cours du point de presse animé le 20 décembre, le lieutenant-colonel Victor Gandziemi, chef du service central des recherches judiciaires de la gendarmerie, a expliqué que les trois impliqués avait l'habitude de soustraire



Les présumés voleurs de médicaments ayant reconnu les faits / Adiac

frauduleusement les produits pharmaceutiques dans le magasin pour les revendre aux commerçants extérieurs, dénommant leur opération «Le diable». Chaque lundi, mercredi et vendredi, soit trois fois par semaine, ils subtilisaient les médicaments d'une valeur de 300 000 F CFA pour les revendre à 100 000 FCFA. Devant la presse, les trois malfaiteurs ont reconnu les faits. « Les preuves sont là, je n'ai rien à dire », a simplement déclaré le médecin et chef de section réception et stockage, Stephen Bokatola.

Les trois complices, a assuré le lieutenant-colonel Victor Gandziemi, se sont présentés au procureur de la République.

Rominique Makaya

ACTION HUMANITAIRE

Des médicaments pour les sinistrés de la Likouala

Le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, Jean Charles Claude Ongoli, a remis, le 21 décembre à Brazzaville, un lot de produits pharmaceutiques de première nécessité à la députée de la deuxième circonscription d'Impfondo, Virginie Euphrasie Dolama.



Jean Charles Claude Ongoli remettant un échantillon de don à Virginie Euphrasie Dolama

Les médicaments sont destinés aux victimes des inondations créées par les pluies diluviennes qui s'abattent ces derniers temps sur le Congo, notamment dans le département de la Likouala. Ils sont constitués, entre autres, des vermifuges, des antidiarrhéiques, des antiseptiques, des perfuseurs, des antipalustres et des amoxicillines.

Dans son mot liminaire, Jean Charles Claude Ongoli a expliqué aux députés Virginie Euphrasie Dolama et Alain Moka de la première circonscription d'Impfondo que les pharmaciens veillent à la protection de la santé de la population. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que lorsqu'il y a une catastrophe quelconque menaçant la santé de cette population, ils s'organisent pour lui venir en aide en lui offrant des produits pharmaceutiques.

Réceptionnant le don, à titre symbolique, la députée Virginie Euphrasie Dolama a remercié les pharmaciens avant de les assurer qu'il va arriver aux principaux bénéficiaires.

Roger Ngombé

SANTÉ

Baisse significative du nombre de cas de choléra dans le monde

Le nombre de cas de la maladie a diminué de 60% à l'échelle mondiale en 2018, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un rapport.

La diminution de 60% par rapport à l'année précédente (2017) et constatée dans plusieurs grands pays endémiques démontre « l'engagement accru des pays dans les efforts mondiaux pour ralentir et prévenir les flambées de choléra et montre le rôle vital des campagnes de vaccination de masse contre le choléra », a déclaré le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le nouveau rapport montre que plusieurs pays, dont la Zambie, le Sud-Soudan, la République unie de Tanzanie, la Somalie, le Bangladesh et le Nigeria, ont réalisé des progrès significatifs dans l'élaboration de plans d'action nationaux dans le cadre de la Feuille de route mondiale.

« Nous voyons les résultats des pays qui communiquent leurs

données - et agissent - sur le choléra. Et ces pays font des progrès remarquables dans le contrôle et la prévention du choléra », a déclaré Dr Dominique Legros, qui dirige à Genève le Programme de l'OMS sur le choléra.

Bien que des flambées soient toujours en cours dans divers pays, la charge de cas représente une tendance à la baisse significative de la transmission du choléra qui s'est poursuivie en 2019, selon les données recueillies par l'OMS.

« La diminution mondiale du nombre de cas que nous observons semble être liée aux campagnes de vaccination à grande échelle et aux pays qui commencent à adopter la stratégie de la Feuille de route mondiale jusqu'en 2030 dans leurs plans d'action nationaux contre le choléra », a fait valoir Dr Legros.

Près de dix-huit millions de doses de vaccin anticholérique ont été ainsi expédiées vers onze pays en 2018. Depuis la création du stock mondial de vaccin anticholérique en 2013, près de soixante millions de doses ont été expédiées dans le monde entier. Gavi, l'Alliance du vaccin, a financé l'achat du vaccin et soutenu financièrement les campagnes mondiales de vaccination.

« Nous devons continuer à renforcer nos efforts pour engager tous les pays d'endémie du choléra dans cette stratégie mondiale d'élimination du choléra », a ajouté Dr Legros.

A noter qu'en 2018, il y a eu presque cinq cent mille cas de choléra et environ trois mille décès en 2018, selon les rapports compilés dans trente-quatre pays.

ESPACE

La Chine lance un microsatellite pour l'Éthiopie

L'appareil de détection a été lancé vendredi afin d'aider le pays dans la recherche sur les changements climatiques.

Le microsatellite de télédétection multispectral à large portée, donné à l'Éthiopie par la Chine, a été envoyé dans l'espace avec huit autres satellites à bord d'une fusée porteuse Longue Marche 4B depuis le centre de lancement de satellites de Taiyuan, dans la province chinoise du Shanxi

(nord).

Le satellite, pesant environ 65kg et conçu pour durer deux ans, est capable d'obtenir des données de télédétection pour l'agriculture, la foresterie, la conservation de l'eau, ainsi que pour la prévention et l'atténuation de catastrophe, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine. Le ministre éthiopien de l'Innovation et de la technologie, Getahun Mekuria, a déclaré que le pays avait un besoin urgent de ce satellite.

Le satellite sera principalement utilisé pour le suivi de la production agricole, de l'environnement, de l'exploration minière et pour les prévisions météorologiques. Il a exprimé le souhait d'une coopération future plus importante avec la Chine dans différents domaines tels que les satellites de communication, les satellites de télédétection à haute résolution, le système mondial de navigation par satellite et l'exploration de l'espace lointain.

Xinhua

POLITIQUE NATIONALE

Guy Brice Parfait Kolelas propose un dialogue à deux phases

Le président de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), au cours d'une conférence de presse animée le 21 décembre à Brazzaville, a abordé certains aspects du message du chef de l'Etat et peint le tableau de la situation nationale qu'il estime peu reluisante.

Partisan d'une République « exemplaire », Guy Brice Parfait Kolelas, lors de l'échange avec la presse, a indiqué que la situation nationale est morose. C'est ainsi qu'il a souhaité la convocation par le chef de l'Etat d'un dialogue national pour en débattre, afin de mettre les pendules à l'heure avant l'élection présidentielle de 2021.

« L'architecture de ce dialogue peut se concevoir alors, en deux phases. La première va concerner uniquement la résolution définitive du conflit récurrent dans le département du Pool. La seconde sera consacrée à la gouvernance électorale, politique et institu-

tionnelle du Congo », a-t-il détaillé, espérant que ce dialogue républicain aboutirait à un compromis politique historique.

Candidat à la présidentielle en 2021

En effet, selon lui, le dialogue en deux phases simples éloignerait ainsi la crainte des gouvernants actuels de se retrouver face à une conférence nationale bis. Au cas où ce dialogue ne se tiendrait pas, a-t-il dit, l'UDH-Yuki est ses amis politiques seront prêts pour incarner une alternance politique crédible en 2021. Ceci en prenant en compte certains paramètres politiques tels que, a-t-il énuméré, le tripatouillage

électoral habituel ; le récurrent conflit dans le département du Pool ; l'instrumentalisation de certaines personnes à créer des troubles sociaux avant, pendant, ou après l'élection présidentielle. Interrogé s'il sera candidat à l'élection présidentielle de 2021, Guy Brice Parfait Kolelas a dit oui. « Ne pas le dire c'est être hypocrite, je serai candidat. Je souhaite, je rêve commander ce pays un jour. C'est mon rêve depuis l'enfance, je l'avais dit à mon père alors que j'avais 9 ans. Mais, en toute humilité, je suis prêt à m'effacer devant celui qui me convaincra », a nuancé le président de l'UDH-Yuki.

Membre de l'opposition politique congolaise que préside Pascal Tsaty Mabiala, Guy Brice Parfait Kolelas pense que le Congo devrait sortir du régime parlementaire présidentialisé appelé encore régime semi-présidentiel pour adopter un régime parlementaire rationalisé. « Le système politique actuel qui consacre dans les faits, sans le dire, le centralisme démocratique et érige la corruption en norme politique et administrative de gestion a failli. Le vrai chef du gouvernement ce n'est pas Clément Mouamba, c'est le président de la République », a-t-il critiqué.

Analysant le message sur l'état de la nation du président de la République devant le parlement réuni en congrès, le 17



Guy Brice Parfait Kolelas devant la presse/Adiac

décembre, il a souligné qu'il s'agit d'un véritable cri d'alarme quant à l'impuissance de l'Etat congolais à protéger les biens et personnes. Il est impossible, a-t-il déploré, de promouvoir le développement dans un cycle infernal consistant à construire, détruire et reconstruire à tout moment. « Ces comportements déviants semblent avoir atteint plusieurs couches sociales de notre pays et en particulier la jeunesse. A ce fait, se greffe un virus plus destructeur encore, à savoir la corruption. Le Congo se trouve pris dans ce cercle vicieux : les structures de l'Etat ne connaissent pas ce que c'est

que rendre des comptes », a-t-il poursuivi, précisant que la reddition des comptes à tous les niveaux des structures de l'Etat est devenue un slogan.

Quant aux conseils de discipline évoqués par le chef de l'Etat, ils sont depuis bientôt sept à huit ans, à en croire Guy Brice Parfait Kolelas, un paravent dépassé dans la lutte contre les comportements déviants dans les administrations publiques africaines. « Le Congo est en retard et peine à appliquer les instruments de la gestion moderne des administrations que nous avons nous-mêmes ratifiés », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat 2020 arrêté à 2 175 385 000 000 FCFA

L'Assemblée nationale a voté, le 20 décembre après amendements, au cours d'une plénière, le budget de l'Etat du prochain exercice.

La loi de finances de l'Etat pour l'année 2020 est arrêtée en recettes à la somme de deux mille cent soixante-quinze milliards trois cent quatre-vingt-cinq millions francs CFA et en dépenses à la somme de mille cinq cent soixante-dix-neuf milliards trois cent cinquante millions francs CFA.

Ce budget dégage un excédent de cinq cent quatorze milliards sept cent vingt-deux millions francs CFA destiné à financer une partie du déficit de trésorerie de neuf cent trente et un milliards francs CFA. Le solde du déficit de trésorerie, qui est de quatre cent seize milliards deux cent soixante-dix-huit millions francs CFA, sera, quant à lui, financé par des apports extérieurs.

P.W.D.

LE FAIT DU JOUR

Amitié, solidarité

Consolider l'amitié franco-ivoirienne en paroles et en actes. Le séjour en terre ivoirienne du président français, Emmanuel Macron, les 20 et 21 décembre, a eu tout le bénéfice de réchauffer les liens entre Paris et Abidjan. Il s'est avéré que la France et la Côte d'Ivoire en avaient extraordinairement besoin, tant un passé récent, pas vraiment gai, qu'ils ont en partage, chargeait leurs rapports de douloureux souvenirs.

Connu pour sa grande proximité avec l'Hexagone, le pays d'Houphouët Boigny a vécu une transition difficile sous les présidences successives d'Henri Konan Bédié, Robert Guéi et Laurent Gbagbo. Sous ce dernier notamment, les choses sont apparues plus complexes du fait de la multiplication d'incidents armés entre les

troupes régulières ivoiriennes et les éléments du contingent français stationnés dans le pays. La crise post-électorale de 2010-2011, dénouée là également par les armes, avec une implication de militaires français agissant, rappelons-le, sous mandat onusien, a aussi alourdi le climat franco-ivoirien.

Aujourd'hui, on peut estimer que les deux chefs d'Etat, Alassane Ouattara et Emmanuel Macron, ont replacé cette relation historique au bel endroit. Les paroles prononcées dans ce sens par le Français l'ont attesté ; le geste qui l'a réuni, lui et son hôte, pour le lancement du projet du métro d'Abidjan en dit aussi long. Une détente appelant une autre, l'inauguration d'une agora dédiée aux activités sportives dans un quartier populaire d'Abidjan est un

message adressé à la jeunesse de ce pays, tentée elle aussi par l'immigration afin qu'elle s'épanouisse par le sport.

Rien n'enlève pourtant à la visite du président Macron son caractère politique. Qu'on le veuille ou non, la cité ivoirienne s'agite depuis quelques mois pour le rendez-vous électoral majeur de l'année prochaine, pour ne pas le nommer, la présidentielle prévue au mois d'octobre. Presque tous les ténors de la vie politique de Côte d'Ivoire sont sur les starting-block : le président Ouattara lui-même, l'ex-président Henri Konan Bédié, l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro ; peut-être aussi, directement ou indirectement, l'autre ancien président Laurent Gbagbo et l'ex-ministre Charles Blé Goudé, la liste n'est pas exhaustive.

Le problème ne se pose pas du fait de cette affiche pleine de candidats, il est dans le contenu du discours des uns et des autres ; bien plus dans la manière dont ils vont ou non accepter le verdict des urnes, et même avant cela, le déroulement de la compétition. Une perspective qui angoisse au-delà des frontières de la première économie d'Afrique de l'ouest.

Peut-être qu'Emmanuel Macron inscrira-t-il, au moins pour l'année prochaine, la destination Côte d'Ivoire dans son agenda officiel. Ayant, en effet, été consacré chef traditionnel et baptisé du nom de « N'djekouale » par les anciens lors de son séjour, il peut retenir que les Ivoiriens ont besoin de paix, le nom qu'il hérite signifiant justement « chercheur de paix » dans une des langues du pays.

Gankama N'Siah

COMMERCE

La vente ambulante du café interdite sur le territoire national

La commercialisation de la denrée, répandue dans les artères des grandes agglomérations du pays, contribue au trafic des produits psychotropes, selon une note signée du directeur général adjoint de la police, le colonel André Fils Obami-Itou.

Les produits psychotropes, précisons-le, contiennent des substances agissant principalement sur le système nerveux en modifiant certains processus biochimiques et physiologiques. « Plusieurs personnes exerçant cette activité ont été surprises en flagrant délit de vente de tramadol mélangé au café », souligne le texte interdisant

« Plusieurs personnes exerçant cette activité ont été surprises en flagrant délit de vente de tramadol mélangé au café »,

la vente. Cette association de produits rend les consommateurs plus auditifs, menace la santé publique et contribue implicitement au soutien des bandes organisées. Pour protéger la population contre des conséquences néfastes du café mélangé au tramadol, la police a jugé bon d'en interdire la commercialisation.

L'interdiction de vente ambulante du café n'est pas la première mesure du genre. La vente des sachets ainsi que celle des pains par les étrangers (ministère du Commerce) ont également été interdites bien avant. La réalité sur le terrain est telle que les décisions n'ont pas été suivies: les sachets circulent dans les boutiques et marchés malgré plusieurs opérations de la police visant à faire appliquer la loi.

Les récidivistes s'entêtent tantôt ouvertement tantôt en sourdine. Il



Un commerçant ambulant

en est pareil du transport pour la livraison et la vente du pain ainsi que des produits de pâtisserie exclusivement réservés aux personnes physiques de nationalité congolaise. Ce domaine est toujours exercé par les sujets étrangers. La population devrait donc attendre la réalité sur le terrain pour voir si la police, qui vient de prendre cette mesure jugée salvatrice, passera à l'acte pour qu'elle ne soit pas lettre morte.

Rominique Makaya

ANAC

Le budget 2020 fixé à plus de 8,6 milliards FCFA

Les membres du comité de direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) ont adopté, le 20 décembre à Brazzaville, le budget de cette structure pour l'année prochaine à la somme de huit milliards six cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs CFA.

Le comité de direction a également approuvé le programme d'actions 2020 de l'Anac, de même que le rapport d'activités exercice 2018 clos, et celui des neuf premiers mois de l'année en cours. Il a aussi recommandé la présentation de la note de synthèse du rapport d'activités exercice clos de l'année passée, ainsi que celle de la mise en œuvre du plan d'actions correctives de la structure.

« Nous venons de doter l'Anac des documents de travail en ce qui concerne l'exercice 2020. Je vous invite à s'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations pour que cette société puisse aller de l'avant », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Raphaël Ngatsono.

A l'ouverture des travaux, il avait demandé aux participants d'examiner les dossiers avec dextérité, soulignant que cette session du comité de direction de l'Anac se tenait dans un contexte marqué par la baisse du trafic aérien.

Christian Brice Elion

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Un atelier sur l'accord de partenariat volontaire au Congo

Le séminaire a été organisé, le 19 décembre à Brazzaville, par l'association Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme (RPDH) et l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH).

L'Accord sur le partenariat volontaire (APV), signé en 2010 avec l'Union européenne vise à améliorer la gouvernance forestière en République du Congo. Ainsi, la rencontre entre les différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre a débouché sur la présentation des résultats des études que la société civile a réalisées sur l'état de son avancement et les différents piliers de la gouvernance forestière sur le territoire national.

A cet effet, les échanges ont été articulés sur la transparence et la redevabilité dans le secteur forestier ainsi que sur les mesures à prendre pour faire de l'APV un réel levier de lutte contre l'exploitation illégale des forêts.

Malgré les efforts consentis dans le cadre de l'APV, cet accord, ont relevé les participants à l'atelier, a encore quelques faiblesses qui doivent être

améliorées pour une gouvernance forestière légale. Il s'agit de la persistance de nombreuses illégalités dans l'exploitation du bois ainsi que la question du respect des droits des communautés locales et de la population autochtone.

Par ailleurs, de nombreux progrès ont vu le jour avec

la prise du décret instaurant un comité interministériel qui met en place certains organes. Ce décret est un déclencheur pour la mobilisation de fonds des parties prenantes, ont-ils admis. « Nous avons des modules de fiscalité et des permis spéciaux que nous avons déjà développés dans le cadre des sys-

tèmes informatisés. Ces deux modules permettront au gouvernement d'avoir une visibilité sur les recettes, c'est-à-dire la traque, les dépenses, etc. C'est un outil informatique que le Congo a développé et nous sommes les premiers à signer l'APV, les premiers déjà à développer ce logiciel », a signalé

Adolphe Ngassebo, agent du ministère de l'Economie forestière.

La RPDH et l'OCDH ont présenté à l'auditoire leurs visions pour le renforcement de l'APV et l'amélioration de la gouvernance forestière à partir d'études indépendantes réalisées sur le sujet, dans le cadre du projet financé par le programme Forest governance market and climate, du département du développement international du gouvernement britannique. Les deux ONG s'organisent pour apporter leurs contributions en vue d'une gouvernance forestière améliorée; lutter contre la corruption dans le secteur forestier en prenant des mesures correctives; informer et sensibiliser les décideurs aux impacts de l'APV.

Fortuné Ibara
et Maliche Mbou-Eta, Christ
Bissila Pondo (stagiaire)



Une vue des participants à l'atelier au ministère de l'Economie forestière/Adiac

TRANSPORTS

Le Conseil congolais des chargeurs arrête son budget 2020 à plus de sept milliards francs CFA

Le conseil d'administration de la structure a tenu sa dernière session de l'année, le 21 décembre à Pointe-Noire, à l'issue de laquelle le budget de l'entreprise du prochain exercice a été approuvé à sept milliards quarante-cinq millions trois cent quatre-vingt mille francs CFA.

Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs (CCC), Séraphin Mouendzi, a indiqué lors de la réunion que le budget adopté est en hausse de 18,77% par rapport à celui de 2019. « Cette variation positive s'explique par la prise en compte à 100% des revenus issus de la souscription du bordereau électronique du suivi de la cargaison », a-t-il dit.

L'année prochaine, parmi les actions à entreprendre dans le cadre du budget du conseil, figurent la poursuite du financement des travaux de construction du siège et la mise en œuvre des recommandations de l'étude des coûts, délais et procédures de passage portuaire des marchandises au port autonome de Pointe-Noire et des corridors de transit Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui, Pointe-Noire-Brazzaville-Kinshasa, Pointe-Noire-Cabinda.

Cette entreprise entend également mener une étude sur la mise en place d'une bourse de fret virtuel; renforcer les capacités des ressources humaines; poursuivre l'apurement de la dette sociale, fiscale et des fournisseurs.

Le président du conseil d'administration, Jean Luis Osso, a invité, à la clôture des travaux, la direction générale du CCC à plus de créativité afin de diversifier les sources de revenus de la structure et renforcer son autonomie financière.

Créé en 2000, le CCC est une société publique à caractère industriel et commercial dotée d'une autonomie de gestion. Le chantier de construction de son futur siège de neuf niveaux vient de démarrer pour une durée de seize mois, sous l'expertise de la société China state construction engineering corporation.

Christian Brice Elion

AFRIQUE CENTRALE

La BDEAC va investir cent vingt-quatre milliards francs CFA dans les projets à fort impact

L'institution financière panafricaine a tenu à Brazzaville, le 19 décembre, son dernier conseil d'administration de l'année. Elle a décidé de financer, en 2020, les activités liées à l'agro-industrie et agropastorale, l'hôtellerie, l'énergie et les finances.

D'après le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama, quatre pays membres vont recevoir les subventions de l'institution, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

« Le conseil d'administration a approuvé la mobilisation des ressources pour un montant de cent soixante-quatre milliards francs CFA, dont cent

vingt-quatre milliards pour le financement des projets et quarante et un milliards destinés au budget de fonctionnement de l'institution communautaire. Ce budget est en légère augmentation par rapport à l'année précédente », a indiqué Fortunato-Ofa Mbo Nchama, sans plus de précisions.

En effet, l'institution sous-régionale poursuit ses réformes et le budget qui a été adopté par les administrateurs tient

compte des sollicitations de plus en plus importantes des États et des opérateurs économiques locaux, ainsi que de l'environnement économique actuel.

L'ambassadeur du Cameroun au Congo, Komidor Njimoluh Hamidou, a représenté son pays lors de la réunion. Il s'est dit doublement satisfait en raison des engagements « ambitieux » pris par le conseil et de l'adoption des textes en lien avec l'amélioration de la gouvernance de l'institution de développement communautaire.

Il a pour cela salué les efforts employés par l'équipe dirigeante.

« La banque est en train de tout faire pour arriver à ce statut de banque proche de la population, des États et de l'idéal de développement de la sous-région. (...) Depuis un certain moment, non seulement il y a un léger mieux, mais un mieux qui se consolide année par année. Elle retrouve la voie qu'il fallait », a estimé Komidor Njimoluh Hamidou.

Fiacre Kombo

« La banque est en train de tout faire pour arriver à ce statut de banque proche de la population, des États et de l'idéal de développement de la sous-région. (...) Depuis un certain moment, non seulement il y a un léger mieux, mais un mieux qui se consolide année par année. Elle retrouve la voie qu'il fallait »,

FORCE PUBLIQUE

Soixante et un sous-officiers obtiennent le BT2 en administration et finances

Des sous-officiers gendarmes, militaires et policiers, dont quarante-neuf hommes et douze femmes, ont achevé, le 20 décembre à Brazzaville, la formation de six mois qui leur était destinée. La cérémonie de clôture a été présidée par le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Eugène Yves Alain Aymar Mpara, commissaire en chef de première classe.

Les désormais administrateurs de l'armée ont reçu une formation adéquate en administration et finances, animée par les spécialistes en la matière. Les enseignements ont porté sur deux modules phares, à savoir la gestion comptable et financière et la gestion des ressources humaines. Au terme de la formation, trente et un sous-officiers ont obtenu la qualification en gestion-comptable et financière et vingt-quatre autres en gestion des ressources humaines. Les six sous-officiers stagiaires restants exerçaient déjà dans l'administration de la force publique.

D'après les résultats officiels, tous les stagiaires ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Dans l'ensemble, ils ont obtenu des moyennes allant de 12,58 à 17,36. Parmi eux, les gendarmes ont arraché les plus fortes moyennes. Le major de la promotion a obtenu 17,36 de moyenne tandis que le second gendarme est sorti avec 17,34 de moyenne. Selon le rapport de stage, la

formation avait pour objectifs, entre autres, de permettre aux sous-officiers d'acquérir des aptitudes nécessaires, pour mieux tenir les emplois de fonction administrative et financière, en corps de troupe. Elle visait aussi à préparer ces administrateurs de la force publique à la mise en œuvre des nouvelles procédures en matière de solde, de budget, des comptabilités deniers, denrées et matières, la gestion des effectifs et du secrétariat.

Durant le déroulement du stage, ces sous-officiers ont passé quarante-cinq jours d'instruction militaire. Au cours de cette phase, les enseignements ont porté, entre autres, sur le combat, le tir, l'armement et les transmissions. « Je suis sorti major de la promotion, c'est une grande satisfaction comme tout soldat qui a réussi avec brio la mission que lui a confiée son chef. A ceux qui n'ont pas été major, je les invite à beaucoup travailler. Le seul secret, c'est d'appliquer les conseils des instructeurs,

mais surtout d'être discipliné parce qu'être major n'est pas seulement le fait d'être intelligent, mais surtout d'être discipliné, comme dit un adage que la discipline est la mère des armées », s'est réjoui le major de la promotion.

Ayant participé à cette formation, les femmes ont pris l'engagement d'œuvrer aux côtés des hommes afin de contribuer aussi à l'épanouissement de l'armée.

« Nous avons appris, entre autres, la comptabilité, la gestion des effectifs et des deniers de l'armée et comment nourrir les soldats en opération. Si je suis parmi les hommes qui ont mérité, c'est parce que j'ai toujours une devise selon laquelle, si les hommes ont réussi moi aussi je dois faire autant, parce que nous femmes, devons aussi occuper les postes dévolus aux hommes », a indiqué l'adjudant Mirphine Atta Mbabé, l'unique femme avoir obtenu la meilleure moyenne.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

La France offre des livres aux Forces armées congolaises

L'attaché de défense près l'ambassade de France en République du Congo, le colonel Rémy Cazenave-Lavie, a remis, le 17 décembre à Gamboma, dans le département des Plateaux, des ouvrages au profit de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (Ensoa).

Le geste s'inscrit dans la continuité des remises des dons déjà effectuées au commandement des écoles, à l'Académie militaire Marien Nguabi et au Groupement para-commando. Ces dons ont pour objectif de faciliter l'apprentissage de la langue française, « gage d'interopérabilité » entre les armées sur le continent africain. « Du fait de nos formations de toutes origines mais complémentaires, partager la même culture et parler la même langue permettent,

à l'issue de la formation militaire, d'être d'emblée opérationnels ensemble sur tous les théâtres d'opérations africains et en particulier pour les opérations de maintien de la paix », a déclaré le colonel Rémy Cazenave-Lavie, lors de la remise des ouvrages.

Les ouvrages, don de l'association «Le français en partage» dont le but est de faciliter l'accès à la littérature française, rejoindront les rayons des bibliothèques en cours de création dans l'ensemble des écoles militaires du Congo.

Ils s'inscrivent dans la continuité des déclarations du chef d'état-major des armées françaises de 2014 à 2017, le général Pierre de Villiers qui s'exprimait en ces termes : « Il est temps de revenir à la lecture. Cette activité qui apaise les soucis, suscite l'imagination, favorise les relations et encourage la réflexion ». Pour sa part, le commandant de l'Ensoa, le colonel Antoine Makita, a souligné que les livres contribueront à l'amélioration de la culture générale des futurs sous-officiers des Forces armées congolaises.

En outre, il a exprimé sa reconnaissance envers l'association et les membres de la coopération militaire française en République du Congo, appliquant ainsi à la lettre la devise de l'Ensoa, « S'instruire pour mieux servir ».

Yvette Reine Nzaba

« Il est temps de revenir à la lecture. Cette activité qui apaise les soucis, suscite l'imagination, favorise les relations et encourage la réflexion ».

NÉCROLOGIE

Le président de l'association «Soleil Levant plus», Guy Mars Poba informe les membres, amis et connaissances ainsi que les clubs des marcheurs affiliés à la plate-forme multi-sports «Liond'or», le décès de Serge Sylvain Ibara (Beris Poso), frère de l'athlète Nina Ursula Ibara, survenu le 10 décembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°63, rue Mboko à Poto-Poto II (rfce. ex-bar Bataclan).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**REMERCIEMENTS**

La famille Nguoubi ; M. Toussaint Edgard Ibara ; Les enfants Nguoubi ; petits-enfants et arrière-petits-enfants adressent leurs sincères remerciements à tous les



parents, amis et connaissances pour les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors des obsèques de M. Nguoubi Bernard, mise en terre le 13 décembre 2019 au cimetière privé la Grâce. En union de prières pour le repos de son âme.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, Albertine Mouebara, le vendredi 13 décembre 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso dans la rue Mbémbe n°21 (arrêt Marché, à 100m de l'érosion).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La famille Mounkouansi, les enfants et la veuve Elisabeth Matsimouna ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père et époux, Léonard Mounkouansi, retraité de l'Asecna, survenu le lundi 16 décembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33 rue Ngoto Tchissambou Abel (ex rue Moll) à Bacongo-Brazzaville.

**IN MEMORIAM**

22 décembre 1989 - 22 décembre 2019

Voici maintenant trente ans que le Seigneur a rappelé à lui



ma très chère ainée Mme Kakou née Moundaya Bernardine Justine. Trente ans de chagrins, mais trente ans aux cours desquels sa mémoire m'est restée attachée.

En cette douloureuse date d'anniversaire que celles et ceux qui l'ont connue se joignent à moi pour implorer la miséricorde divine pour son repos éternel.

Mme Françoise E. Vouala



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



CLASSEMENT FIFA DE DÉCEMBRE

Le Congo clôture l'année à la quatre-vingt neuvième place

Comme en novembre dernier, les Diabes rouges n'ont ni évolué ni régressé, bouclant 2019 à la même place sur le plan mondial.



Les Diabes rouges du Congo/Adiac

Le Congo n'est pas le seul pays à stagner au dernier classement de l'année de la Fédération internationale de football association (Fifa), qui est presque la copie de novembre. Lors de ce classement, en effet, le onze national avait gagné beaucoup de points du fait qu'il avait quitté la quatre-vingt-douzième place en octobre pour la quatre-vingt-neuvième. Les nations les mieux placées au monde restent les mêmes, avec la Belgique en tête, suivie de la France, du Brésil, de l'Angleterre et de l'Uruguay. Sur le plan continental, le podium reste inchangé avec le Sénégal comme leader mais vingt-tième au plan mondial, et la Tunisie, vingt-septième. Le Nigeria occupe le troisième rang au niveau africain et trente-et-unième au classement général. L'équipe championne d'Afrique, l'Algérie, se place à la quatrième place puis trente-cinquième au plan mondial.

Selon les experts du football, la non évolution ou le statu quo de ce classement publié le 19 décembre se justifie par le fait que la plupart des deux cent dix pays pris en compte n'ont pas joué de matchs Fifa.

Notons que la Fifa a créé son classement en 1992 et l'a rendu effectif en août 1993 pour permettre une comparaison relative entre les équipes nationales pratiquant le football au niveau mondial.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les entraîneurs congolais édifiés sur les nouvelles techniques de travail

Une vingtaine d'entraîneurs évoluant au championnat national d'élite direct Ligue 1 ont participé, du 16 au 20 décembre à Brazzaville, au cours de haut niveau de leur domaine, proposé par la Fédération internationale de football association (Fifa).



Des entraîneurs des clubs congolais pendant le stage/Adiac

La formation, animée par un expert Fifa, Jean Marie Conz, a permis aux différents stagiaires de mettre à jour leur savoir-faire afin de contribuer pleinement au développement du football congolais. Les cinq jours consacrés à cela ont été l'occasion de mettre l'accent sur le déroulement du football de haut niveau, particulièrement les qualités physique, psychologique, technique et tactique des joueurs sur le terrain. « Du fond du cœur, nous remercions l'expert pour la qualité de l'enseignement. Cela nous

permettra d'améliorer nos prestations. Nous souhaitons que ce genre d'initiatives se pérennise et s'ouvre à tous les acteurs du football congolais », a indiqué Cédric Nanitelamio, coach de l'Etoile du Congo.

L'expert Fifa, pour sa part, a reconnu le dynamisme, la discipline et l'envie d'apprendre des stagiaires, tout en leur souhaitant bon vent dans l'exercice de leur fonction.

La formation des cadres techniques figure parmi les urgences de la Fédération congolaise de

football. Les bénéficiaires de ce séminaire vont devoir mettre à profit les connaissances acquises pour les faire profiter aux clubs et aux différentes catégories de l'équipe nationale.

Notons que ce séminaire est intervenu deux semaines environ après le cours de formation des entraîneurs instructeurs, organisé du 25 au 30 novembre dernier. Il a été sanctionné par la remise de certificats aux participants venus de différents clubs du pays.

R.Ng.

IATA

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le Monde est à vous

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Deux nouvelles spécialistes en mathématiques pures

Cornelie Mitcha Malanda et Jugeandène Nguengue Louvouandou Apépé, âgées respectivement de 25 et 27 ans, ont soutenu, le 18 décembre à Brazzaville, leurs thèses de doctorat en mathématiques pures devant un jury international composé des professeurs venus du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Congo Brazzaville.

Les deux impétrantes ont présenté publiquement leurs travaux dans la salle de l'auditorium du rectorat, sous la direction du doyen Basile Guy Richard Bossoto, responsable de la formation doctorale mathématiques pures à la Faculté de Sciences et techniques à l'Université Marien-Ngouabi. Elles ont conjointement soutenu dans le domaine des sciences exactes et naturelles, avec une spécialité analyse harmonique abstraite et géométrie différentielle.

La thèse de Cornelie Mitcha Malanda a porté sur le thème « Analyse harmonique sur les quasi-paires de Gelfand », tandis que celle de Jugeandène Nguengue Louvouandou Apépé a porté sur « Structure de poisson sur le fibré de Weil et généralisation du fibré de Weil ». Les deux ont défendu valablement, sans aucun complexe, leurs travaux en convainquant les membres du jury. Elles ont obtenu la plus haute mention très honorable de l'Université Marien-Ngouabi, avec félicitations du jury.

Ces impétrantes, a reconnu le doyen, ont été courageuses. « Elles ont abordé les sujets très difficiles qu'elles ont maîtrisés. Car, beaucoup de jeunes



Cornelie Mitcha Malanda et Jugeandène Nguengue Louvouandou Apépé./DR

filles n'aiment pas faire les mathématiques et surtout pas les mathématiques pures, un domaine que les gens n'acceptent pas. C'est depuis 2018 que quatre jeunes filles ont soutenu leurs thèses de doctorat en mathématiques à l'Université Marien-Ngouabi; d'autres vont soutenir très bientôt », s'est réjoui le doyen Basile Guy Richard Bossoto, tout en les félicitant. Encourageant les filles à faire aussi les mathématiques pures comme elles, les deux impétrantes se sont dit satisfaites et émues. «

C'est une belle expérience que nous avons acquise. Nous encourageons les filles à faire les mathématiques, de ne pas avoir peur, certes cela nécessite beaucoup de travail mais il en vaut la peine. Vouloir c'est pouvoir, il faut savoir ce que l'on veut et se donner les moyens d'y arriver », ont elles indiqué.

« Tout est grâce, vous savez, dans certains moments, l'on se doit de faire les sacrifices. Les maths demandent du temps, de la volonté », ont-elles exhorté.

Rosalie Bindika

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCE DE LA SANTÉ

Le budget 2020 s'élève à 350 millions FCFA

Le montant n'a pas changé pendant trois années consécutives, a expliqué la directrice scientifique, le Dr Marie Claire Mankabila Koubemba, à l'issue des travaux du Conseil d'établissement, réuni le 19 décembre, à Brazzaville, sous la conduite du directeur général, le Pr. Charles Gombé Mbalawa.

Marie Claire Mankabila Koubemba a indiqué que tout au long de l'année qui s'achève, le budget proposé par l'institut n'avait pas été décaissé, rendant difficile l'organisation des activités de recherche. L'établissement, a-t-elle signifié, n'a fonctionné qu'avec le budget de l'année 2018, qui a permis de payer les indemnités et de faire face à certaines charges.

Selon elle, le budget 2020 proposé est reparti en deux volets : 332 410 635 FCFA destinés à l'Irssa et 17 589 365 FCFA au Comité d'éthique de recherche en science de la santé.

La directrice scientifique de l'Institut national de recherche en science de la santé a souligné que cette somme permettra à l'établissement d'entreprendre des activités de recherche; d'implanter des zones de recherche hors Brazzaville, notamment à Pointe-Noire, Dolisie, Oyo, Ouessou; recruter le personnel de recherche; assurer la formation du personnel; réaliser des entretiens; réhabiliter et construire des centres de recherche; consolider le partenariat existant et ouvrir d'autres centres.

L'ordre du jour du conseil d'établissement a porté sur plusieurs points, notamment le compte rendu du conseil d'établissement de l'année 2018, l'examen du bilan financier 2019, l'examen du projet du budget 2020, l'examen du projet de règlement intérieur pour le bon fonctionnement de l'institut et les divers.

Notons que le conseil d'établissement se tient deux fois par année, en session ordinaire sur convocation de son président. Il réunit le directeur général avec les chefs d'établissement et d'autres cadres pour discuter des questions inhérentes à l'institut.

Lydie Gisèle Oko

Hommage et rétrospective sur la carrière d'Auxence Ickonga (1937-1989)

Né le 28 juillet 1937 à Makoua, Auxence Ickonga a fait ses études primaires et secondaires respectivement à Makoua, dans le département de la Cuvette, et à Dolisie, dans le département du Niari.

En 1955, Auxence Ickonga intègre le centre de préparation aux carrières administratives à Brazzaville, option justice.

À la fin de cette formation, il est affecté comme greffier à Faya-Largeau, au Tchad.

En 1960, il est admis à l'Institut des Hautes études d'Outre-mer à Paris, en France, et obtient en 1962 le diplôme de cette prestigieuse école.

La même année, il est nommé sous-préfet de Dolisie et préfet de la Nkényi en 1963 avec siège à Gamboma.

Entre 1964 et 1966, Auxence Ickonga devient successivement directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Charles David Ganao.

Dans la même période, il est nommé directeur de l'Administration générale et attaché au cabinet du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Diallo Telli, et par la suite directeur du personnel de la même institution.

Doté d'une expérience avérée, Auxence Ickonga occupe de 1966 à 1969, les fonctions d'ambassadeur du Congo en République arabe unie d'Égypte et au Liban.

En 1969, il entre au gouvernement en qualité de ministre de l'Équipement, de l'agriculture chargé des eaux et forêts. En 1970, il est nommé ministre des Affaires étrangères puis, en 1972,



directeur de cabinet du président Marien Nguabi.

Appelé à d'autres challenges, il est nommé au poste d'ambassadeur du Congo en France et en Grande-Bretagne avec résidence à Paris et représentant permanent du Congo auprès de l'Unesco.

De 1975 à 1976, il assure les fonctions de directeur général de la Société nationale d'électricité. En 1979, il est inspecteur général d'Etat et directeur central des contrats et marchés de l'Etat. En 1983, il est cumulativement nommé directeur général président d'Hydro-Congo.

De 1985 à 1988, il est nommé président-directeur général de la société Air Afrique et 1989, ministre à la présidence, chargé du Contrôle d'Etat.

Il sied de rappeler que le ministre Auxence Ickonga était Grand Officier dans l'ordre du mérite congolais et titulaire de plusieurs distinctions honorifiques de France, de Grande-Bretagne, d'Égypte, du Liban et de bien d'autres pays.

Ce grand homme d'Etat a été arraché à l'affection de tous, le 22 décembre 1989, à Brazzaville.

« Mourir n'est point mourir. Mourir n'est point disparaître.

Mourir sur terre c'est renaître dans un monde plus beau, un monde meilleur. La mort est un départ, un voyage vers un pays nommé Bonheur éternel. Ne pleurez pas vos morts, leur départ qui fait votre douleur est une délivrance pour eux. Une délivrance qui efface souffrance et douleurs pour les remplacer par une grande espérance et un bonheur sans fin ».

Famille Ickonga.



La Direction du Groupe
ADIAAC-CONGO
 et son personnel vous souhaitent

JOYEUX
Noël 2019



PARLEMENT

Les députés approuvent plusieurs lois dans le domaine des hydrocarbures

Réunie en séance plénière le 19 décembre sous la direction de son président, Isidore Mvouba, l'Assemblée nationale a voté sept projets de lois visant à renforcer l'arsenal juridique dans le secteur pétrolier.

Les députés ont, en effet, adopté la loi portant abrogation de l'ordonnance n°8-68 du 29 novembre 1968 agréant la société « Agip SPA » au régime II, défini par la Convention commune sur les investissements dans les Etats de l'Union douanière et économique d'Afrique centrale. Ils ont aussi, dans le même registre, approuvé la loi relative à l'abrogation de l'ordonnance n°9-69 du 29 novembre 1968 agréant la société « Entreprise de recherche et d'activités pétrolières ».

L'Assemblée nationale a ensuite voté les lois portant approbation de l'avenant n°6 au contrat de partage de produc-

tion Haute Mer ; contrat de partage de production Nso-koII ; Mokelebembé ; Marine XX ; Nanga I.

Quatre lois dans le domaine des transports aériens

Notons que les députés avaient été soumis au même exercice, le 18 décembre, lors de l'adoption de quatre projets de loi se rapportant au transport aérien. Il s'agit, entre autres, de la loi autorisant la ratification de l'accord entre le gouvernement du Congo et celui de la République Populaire de Chine relatif au transport aérien civil ainsi que celle relative à la ratification

de l'accord relatif au transport aérien, signé entre le Congo et la Belgique. Les deux derniers projets de loi portaient sur la ratification du Congo et la République



Une vue des députés

de la République gabonaise concernant les services aériens.

des accords entre le Congo et le Niger, relatifs au transport aérien, et entre la République

gabonaise concernant les services aériens.

Parfait Wilfried Douniama

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Une session du comité central convoquée le 23 décembre

La décision a été prise à l'issue de la sixième réunion extraordinaire du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), tenue le 19 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville.

La septième session extraordinaire du comité central du PCT, qui se tiendra le 23 décembre, sera la dernière ligne droite devant conduire à la tenue du cinquième congrès ordinaire, prévu du 27 au 30 du mois en cours. Le bureau politique du PCT a, en outre, adopté le projet d'ordre du jour de la septième session extraordinaire du comité central ainsi que le projet de calendrier des travaux y relatifs.

S'agissant des préparatifs de la session du 23 décembre, les membres du bureau politique

ont examiné et adopté la synthèse des contributions des congrès fédéraux ainsi que le projet d'ordre du jour du cinquième congrès ordinaire. Ils ont aussi adopté le calendrier des travaux du prochain congrès.

Présidant les travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a félicité les membres du bureau politique qui ont prouvé, selon lui, qu'ils sont tous engagés et prêts pour la tenue, avec succès, du cinquième congrès ordinaire du parti.

P.W.D.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Boulevard Denis-Sassou-N'Gesso, République du Congo



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

DROITS HUMAINS

Un plaidoyer en vue de mettre fin à la violence et la maltraitance faites aux enfants

Une réunion a été organisée, le 20 décembre à Pointe-Noire, dans le cadre de la réalisation du microprojet « Lutte contre la violence et la maltraitance faites aux enfants ».

Financé par le Pcpa/Cfsi avec l'appui de l'Agence française de développement et l'Union européenne, le projet mis en œuvre à Pointe-Noire par le consortium Secours international du mouvement chrétien pour la solidarité (Simcs), l'Association jeune, exprime-toi (Ajets) et l'Association espace enfants (AEE) a été réalisé depuis janvier dernier, dans l'arrondissement 1 Lumumba.

« Mettre fin à la violence et à la maltraitance à l'encontre des enfants et jeunes du Congo : notre responsabilité collective », telle a été la thématique des échanges qui ont réuni les différents acteurs concernés par la question (pouvoirs publics, ONG, entreprises, communautés, médias).

En initiant cette réunion, le consortium Simcs/ Ajets/AEE

se propose de mettre en partage quelques pistes de réflexion à présenter aux décideurs et à l'ensemble des acteurs parties prenantes à l'action de promotion et de protection des droits de l'enfant, pouvant contribuer à l'établissement des stratégies nationales permettant de prévenir et combattre la violence dans la vie des enfants congolais. La consolidation de la synergie collaborative en vue de lutter efficacement contre cette violence a fait l'unanimité lors des échanges qui se sont aussi articulés autour de la sensibilisation et du changement de comportement de tous pour mettre fin à ce phénomène.

En effet, depuis près de dix ans, le Congo s'est doté de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010, dite loi Potignon, portant protection des droits de l'enfant. Seulement, de nombreux citoyens et enfants eux-mêmes méconnaissent l'existence de cette disposition législative. Sa vulgarisation et surtout son application devraient faire changer les comportements



La photo de famille des participants à la réunion du plaidoyer/Adiac

en dépit de l'absence des textes d'application toujours attendus. Face à la situation des enfants non enregistrés à l'état civil pour plusieurs raisons, des solutions palliatives sont prévues, ont assuré les acteurs en charge de ces questions car chaque enfant doit

disposer d'un acte de naissance. Pour Jessica Mamoni Goma, procureur près le tribunal pour enfants de Pointe-Noire, la loi Potignon, l'application des sanctions et les poursuites judiciaires à l'encontre des parents agissant en irresponsables comme le pré-

voit la loi devraient être la première mesure dissuasive. Elle a ajouté que les amendes prévues à être infligées à ces parents devraient les contraindre à mieux se comporter vis-à-vis de leurs enfants.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand le terme « bio » devient du marketing !

Ces derniers temps, il y a comme un abus dans l'usage du terme « bio » accolé à toute publicité de certains restaurants ou commerces quelconques. Il est rare de passer deux jours, en cette période des fêtes de fin d'année et de Nouvel An, sans écouter des spots publicitaires et lire des banderoles ici et là avec des écrits qui mettent en exergue le radical « bio » associé à tous les mets, à tous les vins et boissons. Est-ce vraiment du « bio » ?

« L'appellation bio est un diminutif qui signifie issu de l'agriculture naturelle favorisant les matières premières naturelles et bannit les additifs que sont les engrais et autres pesticides artificiels », nous a expliqué un biologiste. Ce qui revient à dire que le bio est issu de l'agriculture, de la pêche ou de l'élevage naturels sans l'introduction des éléments chimiques artificiels.

Or, avec la modernité, il est maintenant très rare d'avoir des mets et des boissons exclusivement « bio », puisqu'il y a toujours quelques ingrédients chimiques. Et le terme « bio » tend à devenir un trompe-l'œil, utilisé par de nombreux commerçants pour vite écouler leurs produits. Un vrai marketing commercial de nos jours. Car le bio ou le naturel a plus d'apports énergétiques pour l'organisme humain et permet à celui-ci de se protéger contre certaines pathologies.

Ces apports peuvent être, entre autres, la réduction des risques d'obésité, la réduction à l'exposition aux pesticides pour une meilleure santé, la protection du développement cognitif, la préservation du système neurologique, la bonne physiologie, le renforcement des anticorps, la diminution des risques de maladies chroniques.

Loin de nous l'idée de critiquer les restaurateurs, hôteliers et traiteurs, ce billet d'humeur est une interpellation afin que le « bio » tant vanté soit réellement servi dans l'assiette de la clientèle au lieu d'être seulement de la pure publicité. Affaire à suivre !

Faustin Akono

NIARI:

Le district de Banda célébrera son centenaire en 2022

En prélude à l'évènement, les ressortissants et amis du district ont réfléchi, à Pointe-Noire, à l'organisation de ce grand rendez-vous historique qui doit être célébré avec éclat.

« Nous avons la lourde mission de transmettre aux générations futures l'histoire et l'héritage dont nous avons bénéficié de cette terre. Aucun de nous n'a été certes présent pour conter les cent ans. Seulement, force est de reconnaître que celui qui s'en rapproche le plus est le patriarche Oscar Bibinami, la cadet de Banda. Missionnaire et témoin des premiers balbutiements de l'administration dans la contrée, il est aujourd'hui une mémoire vivante, une bibliothèque » a dit Crépin Telinganou, président du Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape). Ses souvenirs et ses notes ont éclairé l'opinion au cours de la réunion. L'histoire de Banda est intimement liée à l'installation de la mission protestante au sud du Congo. En effet, en 1922, après la création de cette mission protestante, plusieurs autres événements historiques vont se succéder dans le district : le premier acte de naissance d'un enfant établi à Frédéric Foundou, né des suites de l'émotion de sa génitrice d'être pour la première fois devant un être à la peau blanche. Cet enfant fut l'un des compagnons de Hilliem Markll, chef de la mission protestante en 1958. La même année, Banda a eu son premier secrétaire d'Etat à la Fonction publique en la personne de Justin Victor Sathoud, qui fut plus tard ministre de la Fonction publique. De nombreux maires d'arrondissement et de commune dans la République sont issus des terres Banda, entre autres, Lamy Nzikou, André Miche Boulou, Zéphirin Dibangou, Julienne Sengomona. Au nombre des sénateurs figurent

Lazare Maganga, Robert Makaya. Les chefs de terre Loufilou, Gabriel Nzassi, Soini ; les directeurs : Laurent Masouema (le père du logo des armoiries de la République) ; plusieurs chefs de postes de contrôle administratif : Joseph Eyenguet, Christophe Viticka, Simon Douvingou. Les chefs de district : Constant Aimé Dotabou, Oscar Kinga, Gaston Makaya, Etienne Nombo.

Banda a été visité officiellement par presque tous les présidents du Congo: abbé Fulbert Youlou, Marien Ngouabi, Denis Sassou N'Gusso, Pascal Lissouba. L'implantation de la première mission protestante de Banda, en 1922, nommée Mission Loubetsi, par le protestant Hilliem Markll, marque le départ de la gestion administrative de cette contrée. Les premiers évangélistes formés ont été Lazare Ibinda, Dominique Boulou, René Mbota, Auguste Ikari, etc. La première accoucheuse formée a été Pemba Ndouna et le premier commis, Jean Makouba Jean, tandis que le premier planton a été Elysée Bitsi. Cette période est marquée aussi par trois événements : le retour de la Première Guerre mondiale 1914-1918 du caporal Teitsi, le premier officier du sud Congo; le lancement de la construction du Chemin de fer Congo Océan, qui a vu plusieurs bras valides de Banda être utilisés sur le chantier, souvent contre le gré...

La population de Banda déportée au Gabon

1937 marque la déportation de toute la population de Banda pour la construction de la voie du Gabon partant de Dolisie. Cette déportation a eu lieu de 1937-1942 et a vu la mission protestante être déplacée durant l'absence de la population de leur contrée. De retour de la déportation, en 1942, la mission protestante sera relancée et dans la foulée le missionnaire protestant Hilliem Markll crée la mission

protestante d'Oufoumalembe à qui il donnera le nom de sa première création Loubetsi.

En 1942, est créée la mission protestante de Mvou Mvou-Pointe-Noire, sur initiative de Pierre Tchikaya de Boempire, enseignant et homme d'église de retour du Cameroun où il découvre l'église évangélique. Cette formation a été assurée par les évangélistes venus de Banda, notamment Lazare Ibinda et maman Eve sous la supervision de Hilliem Markll. Notons qu'en 1922, Pemosso Mavoko cédait ses terres en ces termes: « Je vous ordonne de travailler sur la terre de mes aïeux mais je ne vous ai pas donné les ordres de les prendre. Banda restera la terre de me aïeux et mes descendants ». Le protestant lui remit les symboles de la France et lui déclara son amitié.

Signalons que parmi les autres personnalités qui ont marqué l'histoire de Banda, il ya Mavoungou Mamoungou, fils de Mavoungou Mamoungou; Oubongo Mbisi; Etienne Mombo; Mavoungou; Iteitis, tous anciens combattants, lors de la Première Guerre mondiale, Vitika, Ndembu Boutali. Topographe, Mavoungou a séjourné à Massanga, Franceville, Oubangui-Chari, Tchad, Cameroun. Agriculteur et environnementaliste, de retour dans sa contrée, il est l'interprète de Guy Mosson et s'installe définitivement comme infirmier et agriculteur. En 1975, à l'ouverture du CEG de Banda, il demanda à chaque enseignant de marquer son passage en plantant un arbre. Il est aussi le premier habitant de Banda à avoir ordonné la scolarisation des jeunes filles dans la contrée. La prochaine rencontre des ressortissants et amis de Banda aura lieu le 28 janvier 2020 et sera suivie de la cérémonie de présentation des vœux du Nouvel An.

Hervé Brice Mampouya

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

L'Unesco a abrité une rencontre sur le savoir et le savoir-faire universel du processus de la création

La première réunion du comité de pilotage du Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR), tenue la semaine dernière au siège de l'institution onusienne, à Paris, a eu pour buts, entre autres, de valoriser les savoirs et savoir-faire universels, en s'inspirant du patrimoine existant en Afrique, le berceau de l'humanité.

La réunion a réuni autour du président du CESR, Thierry Rayer, le vice-président du groupe Afrique et ambassadeur permanent du Mali auprès de l'Unesco, Oumar Keïta ; l'ambassadeur de la délégation permanente du Gabon et présidente du groupe africain au sein de cette institution, Rachel Annick Ogoula Akiko; l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Éthiopie, Henok Teferra Shawl; et plusieurs représentants des délégations de l'Unesco.

Dans son allocution, la première du genre depuis qu'il a été élevé récemment au statut honorifique de président d'honneur du monde arabe du CESR, l'ambassadeur du royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco, Ibrahim Albalawi, a abordé l'élément relevant du patrimoine immatériel.

L'existence des traits universels,

a-t-il déclaré, permet de parler de culture humaine, en la désignant au singulier. Mais utiliser ici le singulier ne signifie pas nier les différences et la pluralité qui caractérisent les expressions culturelles des sociétés, a-t-il nuancé, précisant que nier la pluralité est aberrant et contraire au bon sens. Utiliser le singulier permet simplement de renvoyer à la base commune fondamentale des cultures, de revenir à une simplicité sans tomber dans le simplisme, a signifié Ibrahim Albalawi. Les réalités humaines, selon lui, sont complexes et nécessitent des approches interdisciplinaires pour en comprendre les différentes dimensions. Cependant, il ne faudrait pas non plus que la diversité des cultures et leur pluralité occulte le fond commun qui leur est inhérent, a souligné



Thierry Rayer posant avec les présidents d'honneur du CESR/DR

l'orateur, relevant que la culture de l'humanité connaît donc à la fois une unité et une variété. Sa variation s'est construite au fil du temps, suivant les époques, les contextes et les facteurs qui agissent dans la dynamique évolutive des cultures, a-t-il expliqué.

« Les expressions culturelles permettent de comprendre le monde ... »

« Dans le monde d'aujourd'hui, où les changements impactent l'humanité et menacent sa cohésion, nous devrions, et ça serait l'un des objets du comité de pilotage, valoriser les savoirs et savoir-faire universels, en s'inspirant notamment du patrimoine existant en Afrique, berceau de l'humanité. Cette promotion se fait à travers l'étude de la culture et des arts ; autrement dit, par la recherche sur les outils de la création et du génie humain dont l'inventivité se traduit dans

les expressions culturelles. Étudier les expressions culturelles, permet de comprendre le monde et les mécanismes qui agissent dans les rapports humains », a déclaré le diplomate d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco.

Il a ajouté que comprendre le tissu socioculturel des sociétés humaines, précisément à travers les traits culturels communs, permet de déterminer les moyens de renforcer les composantes de l'humanité. Autrement dit, il s'agit de revenir au socle unificateur culturel humain pour mieux le comprendre, le valoriser, le promouvoir et agir pour la cohésion de l'humanité.

Pour Ibrahim Albalawi, l'élément « le savoir et le savoir-faire du processus de la création » rappelle combien il est essentiel de revenir aux fondamentaux de l'humanité. D'où, redécouvrir l'origine commune des cultures n'est pas que symbolique mais aussi concrète, a-t-il estimé, soutenant que cette

redécouverte est même plus que jamais nécessaire pour redonner un nouvel élan à la civilisation humaine. L'un des chemins d'y parvenir est de revaloriser l'universel pour baliser les voies de la réconciliation, de l'entente des cultures et de la paix, a-t-il indiqué.

Rappelons que l'ambassadeur Ibrahim Albalawi, élu le 20 novembre dernier au Conseil exécutif de l'Unesco pour la période 2019-2023, présidera, en janvier, la prochaine réunion du comité de pilotage et recevra pour l'occasion le diplôme du Mérite et dévouement français pour sa contribution à la diffusion de la connaissance auprès de l'humanité. Il sera honoré de la main même du président, Jean Paul de Bernis, pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine par l'académie du Mérite et dévouement français, sous le parrainage du président du CESR, Thierry Rayer.

Bruno Okokana

DIPLOMATIE

De nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Plusieurs ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créances au président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le 21 décembre, à Brazzaville, parmi lesquels Hussein Elami Elfadil du Soudan qui, avant de poser ses valises en terre congolaise, a assumé les fonctions de directeur au département des privilèges et immunités diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de son pays. Ghotu Ram Meena, pour sa part, va assumer les fonctions d'ambassadeur de l'Inde au Congo. Le Burkina Faso, quant à lui, a pour nouveau ambassadeur Saïdou Zongo tandis que Kikkan Haugen représente la Norvège après avoir servi son pays au Malawi et en Zambie. L'Australie sera désormais représenté par Roland Hauser.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

L'Afrique au cœur de la lutte mondiale contre les faux médicaments

Le début de l'année 2020 sera marqué par un sommet inédit qui se tiendra à Lomé, capitale du Togo, qui réunira six chefs d'Etat africains – Togo, Gambie, Congo, Niger, Sénégal, Ouganda – et sera consacré à la lutte contre les faux médicaments, l'un des fléaux les plus terribles auxquels l'homme moderne se trouve confronté. Avec, en conclusion, la signature d'un accord international, l'Initiative de Lomé marquera à coup sûr l'un des grands tournants de l'histoire contemporaine.

Pour mesurer l'importance de l'enjeu que représente ce sommet organisé à l'initiative de la Brazzaville Foundation que préside Jean-Yves Ollivier, dont le siège est à Londres et qui rassemble en son sein de hautes personnalités parmi lesquelles figure le prince Michael de Kent, il suffit

de rappeler les chiffres suivants tirés des documents que la fondation met dès aujourd'hui à la disposition de la presse internationale : deux cents milliards de dollars de médicaments falsifiés – soit 10 à 15 % du marché pharmaceutique mondial ! –, plusieurs centaines de milliers de morts causés par ces faux médicaments dont cent vingt-deux mille enfants de moins de 5 ans, cent vingt-huit pays frappés directement par ce fléau, 42 % des médicaments falsifiés ou de qualité inférieure saisis en Afrique depuis 2013 ! Et, bien sûr, au centre de ces trafics, des réseaux criminels qui s'enrichissent sur la misère humaine au point que les faux médicaments sont aujourd'hui « plus rentables que la plupart des stupéfiants ».

Nous serons présents à Lomé, les 17 et 18 janvier prochains, afin d'écou-

ter ce qui se dira dans l'enceinte du sommet consacré à la lutte contre les faux médicaments et transmettre à nos lecteurs les conclusions qui en sortiront. Mais d'ores et déjà et sur la base des informations qui nous parviennent de la Brazzaville Foundation, nous pouvons dire avec certitude qu'un pas décisif sera enfin franchi dans la lutte contre ce fléau. Avec la signature d'un accord international entre les six Etats présents qui permettra de pénaliser enfin ces trafics et qui servira de base à un engagement concret de la sphère mondiale tout entière pour mettre un terme à ces dérives mortelles.

Ce que l'on doit comprendre dès à présent et qui justifie cette Réflexion, c'est que l'Afrique, ayant pris la juste mesure du danger que constitue le trafic planétaire des faux médicaments, entend maintenant com-

battre celui-ci avec tous les moyens légaux dont elle dispose. En tirant la sonnette d'alarme comme elle s'appête à le faire à Lomé, elle déclenchera un mouvement qui gagnera très vite tous les continents et dont l'Afrique tirera à brève échéance le plus grand profit sanitaire.

Rappelons pour conclure provisoirement sur le sujet que la Brazzaville Foundation avait lancé cette campagne à Oyo dès le mois de mars 2017 et qu'elle a organisé, en 2018, une conférence à Londres sur le même sujet en partenariat avec le Harvard Global Health Institute et avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Preuve s'il en fallait une que le Congo est engagé au plus haut niveau dans la démarche vitale que constitue la lutte contre les faux médicaments.

Jean-Paul Pigasse